



4 Place des Marronniers
47230 VIANNE
Tél : 05.53.97.54.14
mairie.vianne@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de LOT-ET-GARONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code Municipal)

Le Conseil Municipal, légalement convoqué se réunira en session ordinaire,
à la Mairie de Vianne, dans la salle du conseil le :

Mercredi 21 janvier 2026 à 18h00

Affiché, le 14 janvier 2026

Le Maire
Laurence BENLOCH

ORDRE DU JOUR

- *Approbation de la séance du 22 octobre 2025 –*
- *Retrait de la décision n° 2025_008 –*
- *Nouvelle convention « retraite CNRACL » pour la période 2026/2028 –*
- *Participation aux opérations programmées de l'habitat –*
- *Engagement des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026 –*
- *Motion de soutien au monde agricole et de défense de l'agriculture française –*